

## GRENOBLE ET SA RÉGION

ISÈRE «Grand âge et autonomie», trois heures de débat avec La Mutualité française et Le Dauphiné Libéré, vendredi à Voreppe

## Les aidants, ces invisibles qui souffrent

Vendredi, à l'initiative de la Mutualité française et du Dauphiné Libéré, en partenariat avec le Conseil départemental de l'Isère, de nombreux acteurs ont échangé sur le grand âge et la question de l'autonomie. Avec l'importance des aidants.

Aujourd'hui en France, 4,3 millions de personnes aident une personne de plus de 60 ans vivant à son domicile. « Que ce soit en apportant une aide quotidienne, financière ou un soutien moral », indique Thierry Beudet, président de la Mutualité française, présent pour cette table ronde consacrée au grand âge et à la dépendance. « Parmi elles, 2,8 millions de personnes apportent une aide à la vie quotidienne.

**Alexandre Buccì :**  
« On voit que certains aidants sont vraiment à bout, épuisés »

Sauf qu'il y a un problème. Un double même. Deux courbes vont se croiser d'abord. En 2040, la France comptera 4 millions de personnes de plus de 85 ans. Toutes ne seront pas en situation de dépendance, mais elles vont devoir faire face à une baisse du nombre d'aidants (liée à l'évolution démographique et à l'éloignement plus grand des proches).

Et la question des aidants, de leur rôle et de leur prise en charge, reste encore peu traitée au moment où la génération du baby-boom rentre dans le grand âge. « On doit les aider », insiste Thierry Beudet. Eux qui restent invisibles, trop souvent.

Alexandre Buccì, gériatre qui



Le Dauphiné Libéré et la Mutualité française organisaient vendredi 24 mai une table ronde sur le thème du grand âge et de la dépendance. Où la question des aidants a été longuement débattue. Photo Le DL/Benoît LAGNEUX

travaille à la Résidence mutualiste Le Chant du Ravinon, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) à Saint-Georges-de-Commiers, constate cette détresse au quotidien: « On voit que certains aidants sont vraiment à bout, épuisés. Mais il n'y a pas de solution. Les lits d'hébergement temporaire pourraient être une solution de répit pour ceux qui n'arrivent pas à tenir, mais il y en a très peu. »

**Thierry Beudet :**  
« Rendre visible l'aidant »

Michel Bille, sociologue: « On sait que cet épuisement peut

aller jusqu'à une mort anticipée de l'aidant, par rapport à la personne aidée. » Aider l'aidant, donc. Par différents biais. Dans le département, le Café des aidants, les accueils de jour ou les plateformes d'accompagnement et de répit (à Grenoble, Bourgoin-Jallieu et Vienne) viennent éclairer ce côté encore trop obscur. Mais il faut plus. « On pense qu'il est très important de formaliser, d'instaurer un partenariat entre les aidants et les professionnels qui interviennent auprès de la personne dépendante », assure Thierry Beudet. « Ça rend visible l'aidant et ça casse un huis clos familial qui peut enfermer dans le déni, la culpabilité. »

Jean-Pierre Barbier, président

du Conseil départemental, sait que cette problématique touche également l'Isère. « Le nombre de personnes âgées dans le département n'échappe pas à la règle. En 2025, les plus de 65 ans représenteront 25% de la population. Dans notre département, l'âge moyen d'une entrée en Ehpad est aux alentours de 83 ou 84 ans. C'est énorme. Les gens préfèrent maintenir à domicile car après, ils savent que ça va coûter cher et qu'ils n'auront pas les moyens. Et on se retrouve dans des situations catastrophiques. »

Avec des aidants qui poursuivent un travail essentiel. Mais dans l'ombre.

Benoît LAGNEUX

11

Selon les données publiées par l'équipe du Laboratoire d'économie et de gestion des organisations de santé de l'université Paris-Dauphine, dans le cadre de l'étude Share, la contribution de ceux qui accompagnent leurs proches dépendants permet à la société d'économiser près de 11 milliards d'euros par an.

RETROUVEZ LA VIDÉO SUR [ledauphine.com](http://ledauphine.com)

Thierry Beudet :  
« Un sujet majeur »



Thierry Beudet, président de la Mutualité française. Photo Le DL/Benoît LAGNEUX

L'aidant ne semble pas reconnu à sa juste valeur aujourd'hui. Faites-vous ce constat ?

« Le sujet de la perte d'autonomie et de la dépendance, c'est bien sûr le sujet de la personne en situation de dépendance, mais tout autant le sujet de l'aidant. On a, en France, 4,3 millions d'aidants qui cumulent les charges mentales d'organisation, de soutien financier... Beaucoup sont actifs, avec des difficultés très importantes pour concilier vie professionnelle et rôle d'aidant. On sait que les aidants ont plus d'arrêts de travail que les autres. Et pour les aidants plus âgés, l'épuisement est un sujet majeur. On a tous en tête des histoires d'aidants qui, éreintés, sont décédés avant la personne aidée. »

Il y a une sorte d'invisibilité...

« Ils sont invisibles, seuls, pas reconnus, dans un huis clos familial avec le sentiment de ne jamais en faire assez. C'est un sujet majeur que celui des aidants. On peut même dire des aidantes, puisque cela touche majoritairement des femmes. »

Quelles propositions faites-vous pour remédier à ce problème ?

« La première est de rendre visible l'aidant, à travers une charte de partenariat entre l'aidant et les professionnels intervenant auprès de la personne dépendante. Ça permettrait de l'associer, de le reconnaître. J'attire aussi l'attention sur les aidants actifs. On parle beaucoup de responsabilités sociales dans l'entreprise, de qualité de vie au travail. Nous pensons qu'il faut inscrire la question des aidants, de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Il y a des socles de protection sociale complémentaire et il faut ajouter des dispositifs pour eux : un accès à du soutien psychologique, des aides pour la prise en charge, des soutiens financiers... À l'heure du digital, nous pensons qu'à l'échelle du département, on doit organiser des réseaux numériques d'aidants, pour échanger, parler. »

Recueilli par B.L.

CHÂBONS/EUROPÉENNES Après un bug

## Les Châbonnais pourront bien voter dans leur mairie

L'erreur a pu toucher de nombreuses communes. Parmi elles, celle de Châbons. Une quinzaine d'habitants ont appris, cette semaine, qu'ils ne pourraient pas voter dans le bureau de vote de leur commune, ce week-end, pour les élections européennes, à la suite d'un supposé bug sur le répertoire électoral unique, un système regroupant toutes les listes communales de France.

Parmi eux, Christophe Veniat, ancien habitant de Grenoble. Pendant deux jours, il a dû effectuer de nombreuses démarches administratives, auprès du tribunal d'ins-

tance de Grenoble, afin d'être convoqué à une permanence d'urgence pour rétablir sa présence sur la liste locale.

À midi, ce vendredi, toujours pas de nouvelles. Le dénouement a eu lieu en tout début d'après-midi, deux jours seulement avant les élections.

La municipalité a appris qu'une dérogation de la préfecture de l'Isère permettrait bien aux Châbonnais de se rendre dans leur bureau de vote.

Ils devront avoir sur eux leur carte d'électeur. Sinon, une pièce d'identité seule suffit.

Guillaume DREVET

ÉLECTIONS EUROPÉENNES Son nom était barré sur les listes électorales

## Un Isérois vivant à Londres empêché de voter

Pierre Bouvier-Patron vit à Londres depuis 7 ans. Il a déjà voté là-bas pour des élections auparavant... Mais cette fois, son nom était rayé de la liste.

« J'ai toujours voté, quelle que soit l'élection. Depuis que je vis ici, je n'ai pas dérogé à cette règle et j'ai continué de voter, notamment pour les élections régionales de mon borough (ou district) de Ealing, à l'est de Londres. »

Pierre Bouvier-Patron est originaire de Chozeau, dans le Nord-Isère. Il habite la capitale du Royaume-Uni depuis 7 ans, où il travaille dans l'audiovisuel. Ce jeudi 23 mars, les Britanniques et les expatriés étaient appelés aux urnes pour

les élections européennes. Les dernières avant que le Brexit ne soit appliqué. Mais comme des centaines d'autres citoyens européens dans le même cas, il n'a pas pu exprimer sa voix, victime d'un problème d'organisation de l'administration.

Quand Pierre et sa compagne, de nationalité espagnole, se rendent dans leur bureau de vote, leurs noms sont trouvés instantanément sur la liste. « Mais à notre grande surprise, ils sont barrés. Nous protestons et sans pouvoir nous donner d'explication, le vote nous est refusé. Pour faire passer la pilule, on nous donne un numéro de téléphone et on nous dit que "peut-être devrions nous voter dans notre pays d'origine"... Nous apprendrons, en joignant le numéro qui nous a été donné, que

notre inscription n'a pas été validée. Validation qui aurait dû se faire grâce à un document qui n'a jamais été en ma possession. »

« Le sentiment d'être un citoyen de second ordre »

Habituellement, avant chaque vote, les expatriés doivent se faire enregistrer pour pouvoir voter. « Sauf que pour cette élection, l'inscription nécessitait validation, explique Pierre. Une validation sous la forme d'une lettre ou d'un email de la part d'Ealing Council [l'autorité locale d'arrondissement, NDLR] qui devait être signé par le votant puis renvoyé à Ealing Council... Le principe était relativement simple, bien que nouveau, et la confirmation aurait dû arriver sous dix jours.

Mais la confirmation n'est jamais arrivée... »

Dans un communiqué, la commission électorale britannique a reconnu que le processus d'inscription « aurait pu être rendu plus facile », mais pointe le peu de temps entre l'annonce de la participation du Royaume-Uni à ces élections et leur organisation.

Alors que le Brexit était retardé, le gouvernement n'a que tardivement décidé de participer au scrutin. Dans l'urgence, le processus d'inscription a subi des ratés.

Pierre, député, conclut : « Le sentiment d'être un citoyen de second ordre ne m'était jamais apparu avant le Brexit. Et non seulement nous n'avons pas eu le droit de voter au référendum sur le Brexit, mais nous n'au-



Pierre Bouvier-Patron. Photo Bianca REGINA

rons pas eu le droit de voter aux élections européennes, qui s'annoncent pourtant essentielles pour notre avenir. »

Grégoire NARTZ

**La Crégevanne #3**

WOMEN ONLY!

**TRAIL, RUN & BIEN-ÊTRE**  
Ateliers, échanges, découvertes produits et techniques...

Nos partenaires :

**megeve**

**22**  
**JUIN**  
**2019**  
**23**

**DEUX COURSES**  
Samedi : 8 ou 16 km - Dimanche : + Challenge Famille  
[www.lamegevanne.com](http://www.lamegevanne.com)

En partenariat avec :

**INSTITUT** en santé génésique  
**WOMEN SAFE**

**OUTDOOR** & le dauphiné  
EVENEMENTS